



L'Association Kap'Natirel recherche :

**4 à 5 Eco-Volontaires pour assurer le suivi des pontes de Tortues Marines
Au cours de la saison 2009 en Guadeloupe.**

Contexte :

L'Association Kap'Natirel est mandatée par la Direction Régionale de l'Environnement de Guadeloupe depuis 2004 pour coordonner le programme de conservation des tortues marines et animer le Réseau d'Observateurs auquel participent de nombreux organismes (Parc National, Réserves Naturelles, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Office National des Forêts, Conservatoire du Littoral, Associations de Protection de la Nature).

Dans le cadre **DU PLAN DE RESTAURATION DES TORTUES MARINES DES ANTILLES FRANÇAISES***, un suivi de la dynamique de population de tortues marines nidifiant en Guadeloupe est mis en place. Les suivis de population de tortue imbriquée, de tortue verte et de tortue luth se font sur différents sites de pontes de l'archipel guadeloupéen.

*Plus d'infos sur : www.tortuesmarinesguadeloupe.org

Les suivis commenceront le lundi 1er juin et des formations au suivi scientifique des tortues marines seront programmées en amont et/ou au fil de la saison.

L'ensemble de la saison sera placé sous la direction de l'Animateur du Réseau Tortues Marines Guadeloupe, et sera co-encadré par l'équipe de l'association.

Nombre de places : 4-5

Disponibilité : Dans un souci d'optimisation des efforts et de la formation, il est demandé de s'engager sur au moins 4 à 6 semaines au cours de la période (1^{er} juin, 15 septembre).

Compétences :

- Notions en biologie, esprit naturaliste
- Bonne forme physique (nombreux kilomètres parcourus à pied au cours de la saison)
- Connaissances et aptitudes pour le travail de terrain. Les conditions de terrain sont précaires (Suivi de nuit [20h à 6h], bivouac sur la plage, moustiques, chaleur pour les comptages traces...).
- Aptitude au travail en équipe (dont bonne humeur) et autonomie indispensables
- Grande rigueur scientifique
- Permis B souhaité.

Conditions : Les déplacements (routiers et maritimes) dans le cadre des suivis et l'hébergement seront pris en charge par le programme. Pour des questions d'assurance, l'adhésion à l'association (15/25 euros selon le statut) et la signature d'une convention d'écovolontariat sont obligatoires. Aucune indemnisation n'est prévue actuellement.

Pour tout renseignement complémentaire et l'envoi de candidature (CV + lettre de motivation) s'adresser à :

Sophie BEDEL

sophie.bedel@tortuesmarinesguadeloupe.org

+590 -(0)690 84 64 51 / +590 -(0)590 38 68 94

Adressez votre candidature au plus tard le 15 avril 2008.

Un entretien téléphonique est prévu lors de la deuxième quinzaine d'avril pour le choix définitif des candidats.